



ETINEHEM-MÉRICOURT

Un paysage en perpétuel mouvement



CAUE

Le CAUE est un organisme à échelle départementale issu de la loi sur l'Architecture de 1977 dont le but est de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et des paysages avec le souci permanent de prendre en considération les particularités locales. A cet effet, le CAUE exerce des missions de conseil, formation, sensibilisation et d'information en direction des élus, des habitants et des professionnels. Pour célébrer les 40 ans de la loi sur l'Architecture, les cinq CAUE des Hauts-de-France ont choisi de mettre en place en 2017 une action commune d'initiation à la lecture des paysages intitulée "40 ans - 40 lieux".

L'ÉCO-PÂTURAGE

Entre 2006 et 2009, la commune de Méricourt a mené un vaste projet de **réhabilitation écologique et paysagère de fond de vallée**. De grands travaux de terrassement, de replantation, de restauration de berges et d'exportation de vase ont transformé le paysage de manière radicale que les habitants se sont progressivement réappropriés. L'ancien paysage de culture intensive de peuplier a laissé place au pâturage et à l'élevage.



LA RICHESSE DES MILIEUX HUMIDES

Les milieux humides offrent une multitude de formes, de couleurs et d'essences végétales qui en font la beauté et la richesse. Roselières, saulaies, ripisylves, prairies humides (boisement naturel des berges) sont autant de milieux écologiques dont l'entretien est nécessaire. La restauration des ripisylves et la lutte contre les espèces envahissantes sont quelques-unes des **mesures mises en place par le Département dans le cadre de son programme de préservation des Espaces Naturel Sensibles (ENS)**.



LES PEUPLERAIES

Les peupleraies forment de grandes masses régulières et sombres dans le paysage. Cette pratique sylvicole très lucrative a pourtant eu tendance à provoquer l'appauvrissement écologique, l'envasement des sols et la fermeture des paysages. La commune de Méricourt, à travers son programme de réhabilitation de la vallée, a permis de **retrouver les traditionnels paysages de pâtures que les peupliers avaient remplacé**.



LA PÊCHE

La tradition de la pêche est étroitement liée au phénomène très répandu de "cabanisation" des rives de la Somme. Cette occupation "sauvage" du fond de vallée est **une entrave à la préservation des milieux**. Le rachat de terrain, la réhabilitation écologique des milieux et la création d'espaces de pêche dédiés (comme les bassins piscicoles du "Marais des Vaches") permet une meilleure maîtrise de cette pratique.



DESCRIPTION

UN TERRITOIRE DE POLITIQUES PAYSAGÈRES AUDACIEUSES

Depuis 2016, les communes de Etinehem et de Méricourt sur Somme ont fusionné. Le nouveau territoire communal présente des paysages contrastés et porte les traces des différentes étapes de son évolution à travers le temps. Passant de l'ombre à la lumière, elle est devenue ces 40 dernières années une terre de nature partagée et protégée célébrant la beauté des paysages dans leur diversité, leur forme, leur histoire étroitement liée à celle des hommes. Le paysage change au rythme des politiques menées au vu des multiples possibilités d'exploitation qu'offre sa nature même (relief, nature de sol, exposition, présence de l'eau), l'objectif étant de trouver un équilibre entre développement économique, touristique et préservation des milieux et des paysages.

Patrimoine naturel à préserver

Le territoire communal est couvert par deux Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique Floristique, l'une s'étirant sur le coteau boisé, l'autre couvrant les méandres de la Somme, un Espace Naturel Sensible (montagne et anciennes tourbières du marais des villes). Ce patrimoine naturel vivant nécessite une gestion et un entretien rigoureux. Depuis plus de 30 ans, le Conseil départemental de la Somme mène une stratégie en faveur des espaces naturels sensibles. Le département a élaboré un schéma départemental (2014 - 2023) visant à préserver et valoriser les paysages en impliquant le public et les partenaires *.

Le Grand Projet Vallée de Somme

Le Département a élaboré ce grand projet de mise en valeur de la vallée. Celui-ci a obtenu le Prix spécial Territoire attribué par les victoires du paysage en 2016. Dans ce contexte, le département a fait l'acquisition de la maison de Méricourt, une signalétique et un mobilier accompagnent les chemins ruraux et le chemin de halage, une table d'interprétation des paysages au belvédère du Camp César offre un point de vue exceptionnel sur la vallée.

* Les partenaires : Conservatoire des Espaces Naturels de Picardie, Office National des Forêts, Centre Régional de la Propriété Forestière des Hauts de France, Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Vallée de Somme

Table d'interprétation des paysages au belvédère du Camp César à Chipilly



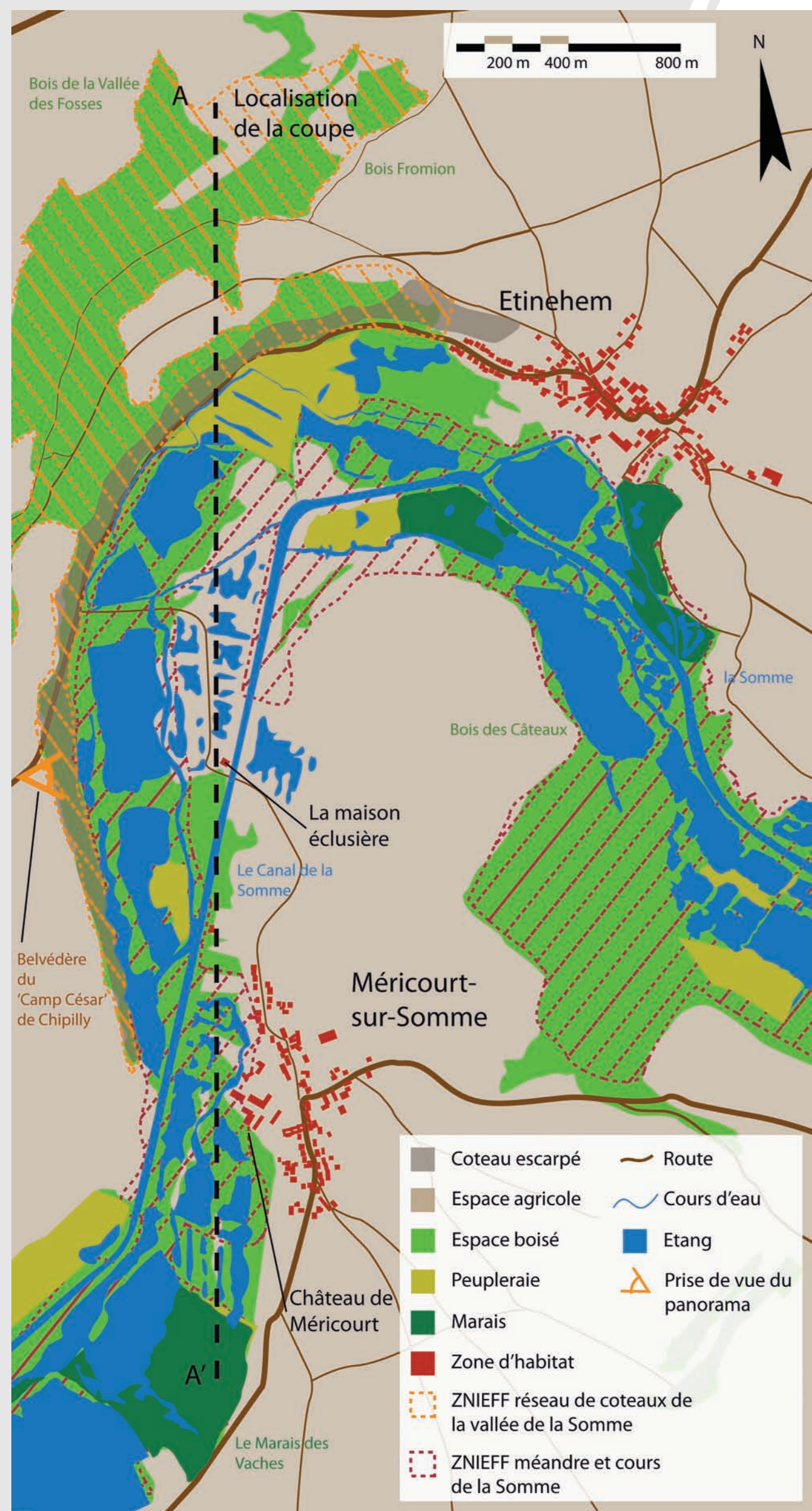
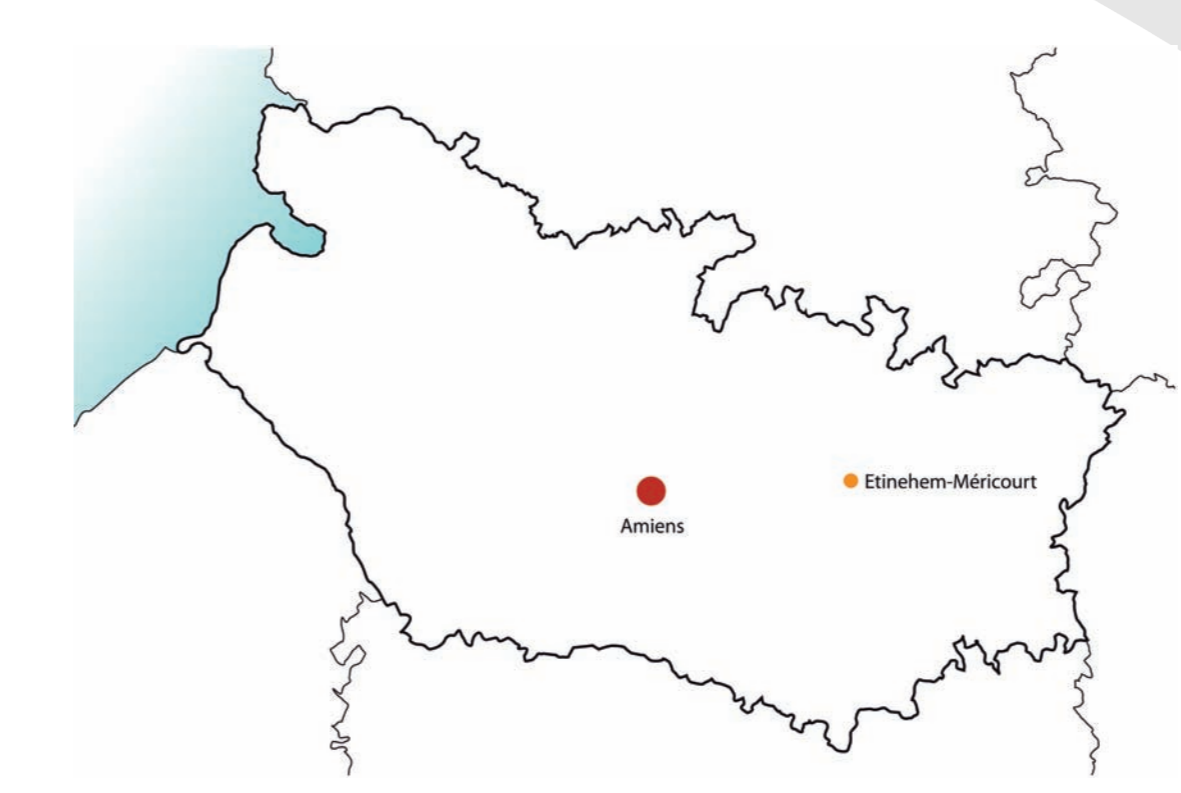


ETINEHEM-MÉRICOURT

Un paysage contrasté

CAUE 80

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Somme, organisme de conseil à destination des élus, des habitants et des professionnels vous présente ses missions et son actualité sur son site internet : www.caue80.fr
Retrouvez également les nombreuses références de livres et revues sur l'architecture, la ville et le paysage disponibles au sein de notre Centre d'Information et de Documentation, ouvert au public du lundi au vendredi, sur www.cidoc80.fr



LES BOUCLES DE LA SOMME

Entre Péronne et Amiens, la Somme dessine 8 grandes boucles qui marquent une rupture nette avec les paysages de plateau du département. Etinehem-Méricourt se situe dans l'une de ces boucles. Plus intérieur, plus contrasté, le paysage de la vallée avec son profil dissymétrique offre une vision de la multitude de possibilités qu'offre ce territoire dues à sa géographie et la ressource du fleuve. Sur l'ancien territoire de Méricourt, la vallée toute "en lignes" (ciel, eau, végétaux) s'ouvre sur un coteau en pente douce souligné de rideaux et de terrains agricoles. Sur le territoire de Etinehem, le relief est très marqué, les coteaux abrupts sont boisés, la vallée se cache et semble inaccessible derrière les peupleraies.



LES "ENTAILLES" DE LA SOMME

Entre le 12^e et le 18^e siècle, les fonds de vallée de la Somme ont été "dessinés" par l'extraction de la tourbe. Les "entailles" ou "clairs" sont des étangs de formes géométriques. Les excavations profondes pouvant atteindre 10 mètres dans le lit de la Somme se sont remplies d'eau et les milieux humides se sont agrandis par l'industrie de ce combustible précieux. A Etinehem, ces "cicatrices" devenues étangs de pêche sont répertoriées en Espace Naturel Sensible.



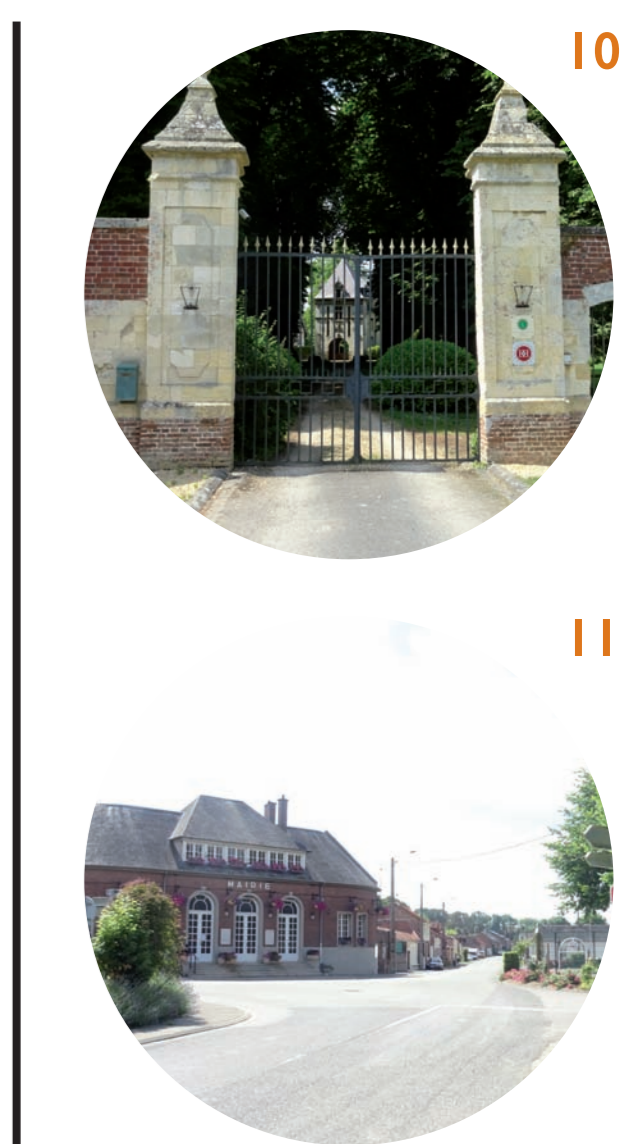
LA MAISON ÉCLUSIÈRE DU CANAL

Isolée en fond de vallée, elle est un symbole fort du canal dans le paysage. Initialement, la maison entraine dans une composition incluant la perspective du canal, un cadrage par les peupliers, le pont de l'écluse, un jardin et le potager de l'éclusier. Propriété du Conseil départemental, elle est devenue un repère de la zone de franchissement du canal. Sa maçonnerie en meulière de pierre évoque les carrières de la vallée.



LES "RIDEAUX"

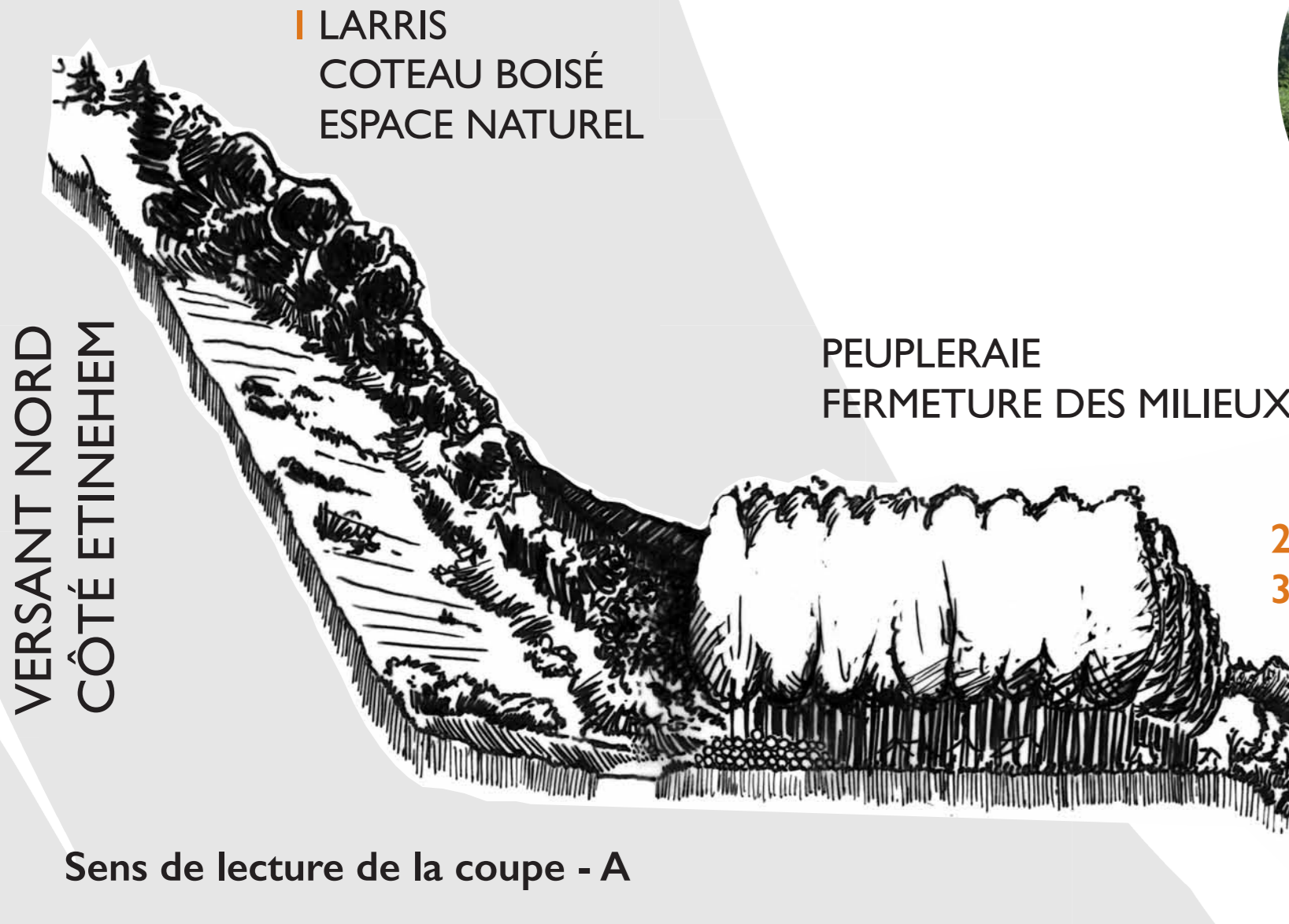
Le versant sud du territoire communal est très marqué par ces lignes végétales qui contrastent avec le manteau boisé du coteau opposé. D'origine agricole, caractéristique du paysage picard, ils jouent un rôle environnemental non négligeable : ressources en bois (ormes, viornes, aubépines, noisetiers), niches écologiques limitant l'érosion des sols. Le remembrement des terres agricoles est un réel enjeu pour leur préservation.



PATRIMOINE HISTORIQUE

Le parc du château de Méricourt sur Somme qui s'étire sur 15 hectares dont 10 hectares de marais met en scène la vallée de la Somme. Il est caractérisé par son ouverture sur une succession d'îles et de plans d'eau, une alternance d'étangs paysagers et d'étangs naturels présentant un intérêt ornithologique. Ce lieu est aujourd'hui fermé au public.

VERSANT NORD CÔTÉ ETINEHEM



2 CABANISATION
3 RIPISYLVE

VIEILLE SOMME

ÉTANGS

5 PÊCHE
7 PÂTURES

CANAL DE LA SOMME

4 MAISON ÉCLUSIÈRE
6 CHEMIN DE HALAGE

8 CULTURES
9 RIDEAUX

10 PARC DU CHÂTEAU

ÉTANGS

11 VILLAGE

VERSANT SUD CÔTÉ MÉRICOURT

Sens de lecture de la coupe - A

Coupe d'interprétation de la vallée dissymétrique

A'

Remerciements au Conseil départemental de la Somme, à la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot et à la commune de Etinehem-Méricourt



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Somme
35 Mail Albert I^{er} 80000 AMIENS - tél. 03 22 91 11 65 - fax 03 22 92 29 11
courriel : caue80@caue80.asso.fr - site internet : www.caue80.fr